



République Française
Département du Pas-de-Calais

Commune de Fouquereuil

Envoyé en préfecture le 22/09/2022

Reçu en préfecture le 22/09/2022

Affiché le 22 SEP. 2022

ID : 062-216203497-20220919-2022022D-DE



n° 2022 022

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 Septembre 2022 - n° 1

Par suite d'une convocation en date du 12 Septembre 2022, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de FOUQUEREUIL se sont réunis, en séance ordinaire, le lundi 19 Septembre 2022 à 19h00, salle des Mariages en Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard OGIEZ, Maire.

Étaient présents : Mr OGIEZ Gérard, Mr BILLET Guy, Mme VERPRAET Séverine, Mr JOURDAIN Michel, Mme BOVAL Régine, Mr BRASME Christian, Mr LIAGRE Jean-Paul, Mme KREPULEC Patricia, Mr PEREIRA Fabrice, Mme BILLET Dany, Mme DRAB Sabine, Mr GUISSSE Roger, Mme MALINGUE Caroline et Mr LENGLET Laurent

Absents excusés ayant donné procuration : Mme CRASQUIN Christine à Mr JOURDAIN Michel, Mme CODRON Violette à Mr LIAGRE Jean-Paul, Mr MARECAUX Sébastien à Mr OGIEZ Gérard

Absents excusés : Mme KOBZYNSKI Linda

Absents : Mr BAYARD Didier

En application de l'article L2127-17 du CGCT, Monsieur le Maire constate que la majorité des membres en exercice est présente et que l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est donc ouverte,

Il a ensuite été procédé, conformément à l'article L 2121-15, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du conseil municipal.

Mme BOVAL Régine a ainsi été élue secrétaire de séance.

Objet : SIVOM Adhésion de la commune de FESTUBERT

Membres en exercice : 19 Présents : 14 Exprimés : 17

Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le SIVOM de la Communauté du Béthunois lors de son comité syndical du 22 Juin 2022, a accepté l'adhésion de la commune de FESTUBERT au 1^{er} juillet 2022, pour diverses compétences, et qu'il y a lieu de se prononcer sur cette nouvelle adhésion,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents, le conseil municipal **DECIDE** :

- De se prononcer favorablement à l'adhésion de la commune de FESTUBERT au 1^{er} juillet 2022

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire

Gérard OGIEZ